



La CFE-CGC au niveau national

Tout ce que vous vivez chez IBM ne se décide pas forcément au niveau d'IBM.

La CFE-CGC est un syndicat catégoriel, c'est-à-dire qu'il représente les techniciens, les agents de maîtrise et les cadres. Sa principale mission est de défendre les salariés du second et troisième collège qui représentent 95% de l'effectif d'IBM.



Techniciens

Agent de maîtrise



Ingénieurs

Cadres



La défense des salaires minima conventionnels (RAG et RMH)

Majoritaire dans la métallurgie cadre, la CFE-CGC est le syndicat **privilegié et incontournable** pour négocier face au patronat (UIMM) les accords de branche et, en particulier, les **Rémunérations Annuelles Garanties (RAG)**.

La défense de vos pensions et de vos indemnités chômage

La CFE-CGC **défend au niveau national le statut de l'encadrement** aujourd'hui menacé, que ce soit **pour les retraites ou les indemnités chômage**. À ce propos, notre syndicat s'oppose vigoureusement à la baisse des pensions de retraite et à l'instauration d'une carence de 6 mois dans les indemnités chômage des cadres. Nous sommes tous concernés car, d'une part nous finirons tous, un jour ou l'autre, par partir en retraite, et d'autre part **personne** n'est à l'abri d'un **licenciement**. Il suffit pour s'en convaincre de se référer au projet initial du PSE 2021 ...

La négociation de la nouvelle Convention Collective de la Métallurgie

Vous allez élire vos représentants pour les 4 prochaines années, années qui vont être marquées par de profonds changements au niveau de notre convention collective. Vous n'en n'avez sans doute pas entendu parler mais les négociations en cours qui opposent les syndicats face à l'UIMM (syndicat patronal de la Métallurgie) sur « ***l'Évolution du Dispositif Conventionnel de la Métallurgie*** » (EDCM) vont conduire à une révision probable de la plupart de nos accords d'entreprise. Cette révision se traduira, entre autres, par une redéfinition et une requalification des postes pour l'ensemble des salariés IBM. **Vos élus se forment depuis 2019 à cette évolution** et se battront pour une **juste classification** de vos compétences et de vos responsabilités professionnelles.

Faites le bon choix dans l'élection de vos représentants car ceux-ci seront amenés à vous défendre dans l'évolution de votre carrière et de votre rémunération.



Le bon choix, c'est voter CFE-CGC